

CE DOCUMENT EST UNE PROPOSITION DE SUPPORT, UN MODELE

IL A ETE CREE PAR UNIS POUR GENA

UNIS POUR GENAS DECLINE TOUTE RESPONSABILITE QUANT AUX CONSEQUENCES DE L'UTILISATION QUI PEUT ETRE FAITE DE CE MODELE.

Association syndicale des copropriétaires LES
CHAMPS

1 rue des Fleurs

69740 GENAS

M. et Mme DUPONT, 1 rue des Fleurs

M. et Mme DURANT, 2 rue des Fleurs

M. et Mme TRENET, 3 rue des Fleurs

Mr. XXXXX

Commissaire Enquêteur PLU

Mairie de GENAS

Place du Général de Gaulle

69740 GENAS

Genas le 13 Janvier 2018

En 2 exemplaires originaux,

Lettre remise en main propre contre
décharge

Objet : **Contestation du projet de création / modification** dans la rue des Fleurs comme cela est évoqué sur les plans du projet d'OAP 13 : secteur « Les Prairies »

**A l'attention de M. XXXXXXXX, Commissaire Enquêteur titulaire,
ou de M. YYYYYY, Commissaire enquêteur suppléant**

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Ce document vous est soumis par l'association syndicale des copropriétaires « Les Champs » aux noms des 3 copropriétaires parfaitement solidaires dans la démarche effectuée.

[Exposer ici la nature de la contestation] par exemple

Nous souhaitons donc vous exposer, par la présente, notre très vive contestation du projet d'élargissement de la voie XYZ. Ce projet d'élargissement est très contestable du point de vue de l'intérêt public et s'il se réalisait, il porterait un préjudice très important à l'ensemble des propriétaires [préciser le périmètre] et plus particulièrement aux propriétaires de la parcelle du 1 rue des Fleurs (parcelle 1234, M. et Mme DUPONT) et du 2 rue des Fleurs (parcelle 1235, M. et Mme DURANT).

SITUATION DE LA RUE DES FLEURS

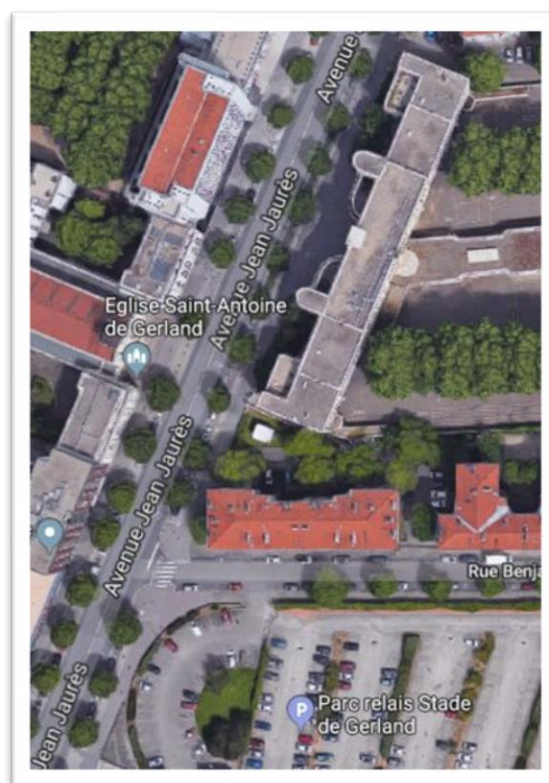
Situer le sujet

La rue des fleurs est située au sud de l'OAP 13.

[Expliquer ici la situation de la rue / des maisons / ...]

Indiquer les parcelles concernées

Les 3 parcelles sont référencées 150, 151 et 3218 au cadastre de Genas (Voir image ci-dessous)



Remarques complémentaires éventuelles sur la vue cadastrale, sur la vue aérienne
Toutes explications complémentaires qui pourrait permettre de bien comprendre la situation.

LE PROJET D'OAP ET SON IMPACT

Nous avons constaté avec surprise que le projet d'OAP 13 « Les Prairies » fait apparaître dans le schéma de présentation page 18 un projet

- ou bien de création une voie de circulation
- ou bien : la rue serait élargie sur 15 m
- ou bien un immeuble R+1 / R+2 serait construit aux limites de propriétés de X ou Y avec vue direct sur le jardin / la piscine
- ou bien un déport de circulation
-



Ref : (document « Arrêt_OAP » Chapitre IX, Secteur 13 « Les Prairies » schéma de la page 18)

NOTRE REQUETE D'ABANDON / SUPPRESSION DE CE PROJET

Reprendre ici, un par un les éléments de la contestation, faire un § pour chaque argument et illustrer éventuellement avec une photo / croquis / schéma.

Les arguments / critiques cités ci-dessous sont énumérés à titre d'exemples dans une liste NON-EXHAUSTIVE

Le projet manque de pertinence, il semble inutile, excessif

TEXTE FACTICE Abusus enim multitudine hominum, quam tranquillis in rebus diutius rexit, ex agrestibus habitaculis urbes construxit multis opibus firmas et viribus, quarum ad praesens pleraeque licet Graecis nominibus appellentur, quae isdem ad arbitrium inposita sunt conditoris, primigenia tamen nomina non amittunt, quae eis Assyria lingua institutores veteres indiderunt. Nihil morati post haec militares avidi saepe turbarum adorti sunt Montium primum, divertebat in proximo, levi corpore senem atque morbosum, hirsutis resticulis cruribus eius innexis divaricatum sine spiramento ullo ad usque praetorium.



qui
et

Le projet dégradation considérablement mon patrimoine

TEXTE FACTICE Abusus enim multitudine hominum, quam tranquillis in rebus diutius rexit, ex agrestibus habitaculis urbes construxit multis opibus firmas et viribus, quarum ad praesens pleraeque licet Graecis nominibus appellentur, quae isdem ad arbitrium inposita sunt conditoris, primigenia tamen nomina non amittunt, quae eis Assyria lingua institutores veteres indiderunt. Nihil morati post haec militares avidi saepe turbarum adorti sunt Montium primum, qui divertebat in proximo, levi corpore senem atque morbosum, et hirsutis resticulis cruribus eius innexis divaricatum sine spiramento ullo ad usque praetorium traxere praefecti.

Vous souhaitant bonne réception de l'ensemble de ces observations, nous vous demandons de bien vouloir les annexer au cahier de l'enquête publique.

Nous souhaitons vivement que notre contestation soit prise en considération et nous vous saurions gré de bien vouloir rendre un avis favorable à notre demande de modification / d'abandon de ce projet de création / modification / suppression de

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile.

Dans l'attente de votre réponse à notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour l'association syndicale des copropriétaires « Les Champs », Antoine DUPONT, président

M. et Mme DUPONT, 1 rue des Fleurs	M. et Mme DURANT, 2 rue des Fleurs
M. et Mme TRENET, 3 rue des Fleurs	

Copie pour information

M. le Maire de GENAS

Mairie de GENAS

Place du Général de Gaulle

69740 GENAS